

Comment remplir le dossier MDPH pour les personnes ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA), enfants, adolescents et adultes ? Conseils et exemples de projets de vie et de courriers aidants

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ADRIEN JEAN-LOUIS
Jean-Louis ADRIEN
06.62.62.36.70
jeanlouisdornat@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Inscription à la session de formation à l'aide du bulletin d'inscription, signature d'un contrat de formation professionnelle. Il est conseillé de disposer d'une bonne connexion internet pour participer correctement à la formation à distance avec l'application Zoom

Prérequis pédagogiques :

Avoir une connaissance de l'autisme et des situations de handicap, des termes techniques relatifs à l'autonomie individuelle, sociale, familiale et professionnelle. Être un peu familier avec les termes administratifs. Connaître des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme et avoir une expérience auprès de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme ou autres troubles du neurodéveloppement

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Les parents, les aidants familiaux et les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme mais aussi les professionnels sont amenés à renseigner et à déposer un dossier en ligne ou sur papier pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) afin de pouvoir bénéficier de ressources permettant d'assurer financièrement les prises en charge des interventions et des soins au regard des besoins de leur enfant ou de leurs propres besoins. Remplir ce dossier MDPH est souvent pénible, délicat et difficile, car il nécessite une bonne connaissance non seulement de l'informatique mais aussi et surtout des caractéristiques psychologiques, comportementales et développementales des personnes avec TSA ainsi que des besoins qu'ils impliquent dans la vie quotidienne, familiale et sociale qui doivent être concrètement et correctement renseignés. Par cette formation, il s'agit de bien apprendre quels sont ses droits pour savoir quoi attendre de la MDPH et de connaître les outils et les informations nécessaires pour une juste constitution de ce dossier MDPH, sachant que la bonne qualité et présentation de ce dossier permettra beaucoup plus facilement aux personnels de la MDPH de bien l'évaluer et ainsi d'apporter une juste décision. Objectifs 1. Connaître l'organisation et les fonctions de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ; 2. Apprendre concrètement à compléter les différentes parties du dossier MDPH : liste des documents à joindre et types d'allocations ; besoins dans la vie quotidienne, scolaire, étudiante, professionnelle ; expression des demandes de droits et prestations ; besoins et attentes des aidants ; élaboration du projet de vie et de courriers aidants ; 3. Connaître vos droits en matière de ressources issues de la MDPH pour votre enfant ou pour vous-même ; 4. Savoir élaborer précisément le projet de vie et de courriers aidants du dossier MDPH. 5. Aider à mieux expliquer les besoins lors de la consultation avec le médecin pour que le certificat médical soit rempli en fonction des répercussions du handicap sur l'autonomie.

Contenu et modalités d'organisation

PROGRAMME DE FORMATION 1ère journée Matinée : 9h-12h30 • Présentation de la MDPH et du dossier MDPH o Connaître la fonction et l'organisation de la MDPH • Présentation détaillée du dossier MDPH o Les volets du dossier MDPH o Cotation des items des différentes parties du dossier • Echanges et discussions - Questions Après-midi : 13h30-17h • Présentation détaillée du dossier MDPH (suite) o Les volets du dossier MDPH • Cotation des items des différentes parties du dossier • Echanges et discussions - Questions Anne COUTAND et Maria Pilar GATTEGNO 2ème journée Matinée : 9h-12h30 • Présentation détaillée de plusieurs projets de vie et de courriers aidants o Un enfant, un adolescent de 19 ans, un jeune étudiant, une femme adulte • Echanges et discussions - Questions Après-midi : 13h30-17h • Présentation du certificat médical à joindre à une demande à la MDPH o Conseils pour la consultation avec le médecin qui va remplir le certificat médical o Plusieurs exemples de certificats médicaux complétés • Présentation du questionnaire complémentaire au formulaire de demande à la MDPH et au certificat médical pour les personnes en situation de handicap liée à des altérations des fonctions mentales, psychiques, cognitives, dont les troubles neuro-développementaux o Cotation des items du questionnaire en fonction des particularités et des handicaps Anne COUTAND et Maria Pilar GATTEGNO CONCLUSION Anne COUTAND et Maria Pilar GATTEGNO

Commentaires sur la durée hebdomadaire Le stagiaire eut demander à ce que l'on prenne en considération ses questionnements et ses particularités Une fois la formation terminée et les acquisitions faites, les stagiaires peuvent bénéficier d'une supervision à distance à partir de la présentation de situations propres de constitution de dossier MDPH. Il suffit de prendre contact avec le centre de formation qui organise ces supervisions

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Commentaires sur la parcours personnalisable La formation comporte 2 jours de 7 heures de formation théorique et pratique qui se suivent et sont répartis sur une seule semaine

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

A la suite de cette formation, des séances de supervision de dossier MDPH peuvent être assurées à la demande du stagiaire qui a suivi la formation. Le programme de ces séances de supervision sera fonction de la nature de la demande, de l'expérience de la personne demandeuse et des difficultés qu'elle rencontre. La demande est à faire auprès du directeur de CeFoRA

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|--------------------------|------------------------|------------------|-----------------|---|
| 00450981 | du 28/05/2024 au 29/05/2024 | Lège-Cap- Ferret (33) | ADRIEN JEAN-LOUIS | | Non éligible |  |